



Estillac, le 20 septembre 2023

CONVOCAATION

A l'attention des membres du Conseil Municipal :

Monsieur Jean-Marc GILLY, Monsieur David CAUSSE, Monsieur Claude MAGNI, Madame Monique ARCHIAPATI, Monsieur Cyril GASTOU, Madame Céline PETIT, Monsieur Éric SAUZEAU, Madame Anne PÉBÉRAT, Monsieur Nicolas BIZE, Monsieur Bruno BULENS, Monsieur Cyril CASTENDET, Madame Marjorie ESCUDIÉ, Madame Marie FORT, Madame Harmonie GILLY, Madame Laura LOMBARD

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la salle du Conseil Municipal,

Le Mardi 26 septembre 2023 à 20h

ORDRE DU JOUR :

- AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du procès-verbal du 28 juin 2023,
- Convention de prestations de services relative à la gestion des voiries communales,
- Convention avec le Centre de Gestion pour l'accompagnement Numérique,
- Avenant n°4 à la convention de mise à disposition partielle de service entre l'Agglomération d'Agen, et la commune d'ESTILLAC pour l'entretien des espaces verts de la ZAE Mestre Marty I,
- Convention de servitude avec « Lot-et-Garonne Numérique »,
- Bail avec FREE MOBILE
- Autorisation d'ouverture dominicale pour 2024
- Convention police municipale pluri communale

- URBANISME :

- Vente des parcelles AC 293 et AC 296

- FINANCES :

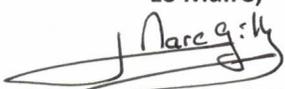
- Modification de la valeur des tickets verts pour la Régie Animation
- Tarification manifestation « Octobre rose »

- PERSONNEL MUNICIPAL :

- CDG 47 Autorisation négociation contrat assurance risque statutaire
- ALSH : Accroissement temporaire d'activité : autorisation de recrutement

- DÉCISIONS DU MAIRE

- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Jean-Marc GILLY

